



PROGRAMME/DEVIS DE FORMATION

N° FORMATEUR FNP : 1 175 241 80 75

Susceptible d'être pris en charge par le FIF-PL

Thème : La pharmacologie en podologie, la prescription des topiques et des dispositifs médicaux

Par Laurence DOLBOIS, Docteur des Sciences de la vie et de la Santé, Université Paul Sabatier de Toulouse

- 1 jour, le vendredi 23 avril 2010
- ou
- 1 jour, le vendredi 17 septembre 2010

FNP
57 rue Eugène CARRIERE
75018 Paris – TEL 01 44 79 90 92 /Fax : 01 44 79 08 02

• Objectifs de la formation

Le décret N° 2009-956 du 29 juillet 2009 paru au Journal Officiel du 2 août 2009 modifie les articles du Code de la sécurité sociale R. 163-2 pour les topiques, et R. 165-1 pour les dispositifs médicaux, permettant ainsi le remboursement de certains produits médicaux prescrits par le podologue dans le cadre de l'article R. 4322-1 du Code de la Santé Publique.

La formation permet d'amener le podologue à connaître l'étendue de ce droit, à savoir rédiger une prescription.

• Contenu

9h00 – Accueil - Café

le matin de 9h30 à 16h30

- . Rappel du contenu des textes législatifs régissant la profession
- . Contenu légal et formulation de la prescription (en double exemplaire)
- . Rappel des familles pharmaco-thérapeutiques
- . Liste des topiques et dispositifs médicaux pouvant être prescrits par les podologues
- . Cas pratiques

Déjeuner sur place à 12h30

- . La prescription en podologie et ses limites
- . Les indications
- . Les contre-indications
- . Les interactions
- . Cas pratiques

Fin de la formation à 16 h 45

Tarif 390 € TTC

Conditions d'annulation :

- . La FNP se réserve le droit d'annuler toute formation pour toute cause que ce soit. Le montant de l'inscription sera remboursé dans son intégralité.
- . En cas d'annulation moins de 21 jours avant la date de la formation, il sera retenu la somme de 90 euros du montant de l'inscription correspondant aux frais de dossiers.
- . En cas d'annulation pour cas de force majeure (maladie, décès, accident ...), il est demandé de fournir un certificat médical qui permettra de procéder au remboursement de l'intégralité de l'inscription.



**Inscription « La pharmacologie en podologie,
La prescription des topiques et des dispositifs médicaux»**

Le Vendredi 23 avril 2010

ou

Le Vendredi 17 septembre 2010

à envoyer à :

FNP, 57 rue Eugène CARRIERE – 75018 PARIS (sous réserve du nombre de participants)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Adhérent (fourniture d'un justificatif d'adhésion 2010)

**Règlement par chèque bancaire à l'ordre de FNP, 57 rue Eugène CARRIERE – 75018 PARIS
d'un montant de 300.00 euros**

Non Adhérent

**Règlement par chèque bancaire à l'ordre de FNP, 57 rue Eugène CARRIERE – 75018 PARIS
d'un montant de 390.00 euros**